



Namibie, au Cambodge et au Mozambique, l'ONU a pu faire face à la complexité des situations parce qu'elle a eu assez de temps pour se préparer et des ressources suffisantes à déployer. D'un autre côté, le nombre d'échecs ou d'issues douteuses est alarmant. Cela s'explique en grande partie par les attentes élevées à l'endroit d'une organisation aux ressources par trop sollicitées et aux budgets insuffisants, une organisation manquant aussi des moyens les plus élémentaires dont elle a besoin pour être à la hauteur des circonstances en cette ère nouvelle.

Un problème important s'est manifesté lors de diverses opérations récentes, à savoir la torpeur caractérisant souvent l'attitude de l'ONU dans le contexte de crises naissantes. Quelle que fût la nature des besoins (par exemple, consolider un accord de paix récemment conclu en déployant des observateurs, ou envoyer une force pour aider à stabiliser une situation qui se détériorait rapidement et menaçait ainsi la sécurité), souvent l'ONU n'a pas su réagir avec la promptitude et les effectifs exigés sur le terrain. De toute évidence, certaines opérations ne nécessitent pas une préparation et un déploiement rapides mais ce qui est le plus perceptible dans les opérations de paix actuelles est la difficulté qu'éprouve l'ONU à réagir dans des délais raisonnables.

Avec la fin de la guerre froide et la coopération accrue désormais évidente au sein du Conseil de sécurité, rien n'explique d'emblée pourquoi l'ONU ne peut pas réagir plus rapidement aux crises. La rivalité bipolaire a disparu et, partant, les membres permanents du Conseil de sécurité recourent rarement à leur droit de veto, ce qui fait espérer un mouvement vers une coopération internationale plus efficace. Parallèlement, les droits de la personne et les préoccupations d'ordre humanitaire, autrefois éclipsés par les fluctuations de la guerre froide, font désormais partie intégrante du dossier de la paix et de la sécurité internationales. Et enfin, les médias omniprésents dans le monde continuent d'exercer des pressions sur les gouvernements et la collectivité internationale pour les obliger à agir promptement, bien que sélectivement.

Tous ces facteurs militent en faveur de l'adoption des instruments voulus pour enrayer promptement les menaces naissantes pesant sur la paix et la sécurité internationales. Il convient ici d'examiner de plus près certaines des tendances clés révélant la nécessité de doter l'ONU d'une capacité de réaction rapide.

La paix et la sécurité internationales

Depuis la fin de la guerre froide, la paix et la sécurité internationales ont principalement été menacées par des conflits ayant éclaté au sein des États plutôt qu'entre eux. Dans le *Supplément à l'Agenda pour la paix*, daté de 1995, le secrétaire général fait observer que, de toutes les opérations de paix autorisées avant 1988, seulement une sur cinq avait trait à une guerre civile. Depuis lors, 62 p. 100 des opérations de paix ont concerné des conflits internes; la même observation vaut pour 82 p. 100 des 11 opérations établies depuis janvier 1992¹. Malheureusement, les conflits internes ont souvent des causes profondes et inextricables, ce qui complique énormément le travail de l'ONU qui cherche à les régler. Le secrétaire général les a décrits en ces termes :